

■ Boulouparis

► **Monique et l'ensemble Danse ta vie** reprennent les cours de gymnastique, tous les lundis et jeudis, de 9 h 30 à 10 h 30. Renseignements: 95 81 55.

► **Jean-Paul Ruze** invite les membres du comité de la fête du Cerf et de la Crevette à une réunion de travail dans la salle de la mairie le jeudi 31 janvier à 17 h 30. Ordre du jour: mise en place des commissions et questions diverses.

► **La bibliothèque municipale, la « Bibou »,** est fermée jusqu'au 31 janvier.

■ Bourail

► **La distillerie de Nessadiou** propose d'assister à une distillation le premier dimanche du mois entre 9 h 30 et 10 heures. Une table d'hôtes est proposée. Renseignements au 79 99 69 ou au 41 92 31.

► **Abraham Gorodite, sculpteur de l'atelier Gabe,** propose des cours de sculpture dans son atelier situé à la Taraudière, pour les adultes et les jeunes à partir de 15 ans. Séances le lundi, le mardi, le jeudi ou le vendredi, suivant disponibilité. Matériaux et outils fournis. Renseignements au 46 27 75.

■ Ile des Pins

► **Des permanences de la Maison de l'habitat** seront assurées à la mairie le lundi 11 février, de 9 h 15 à 13 h 15, et le lundi 13 mai de 9 h 15 à 13 h 15.

► **Une permanence de l'assistance sociale** est tenue le lundi au dispensaire, de 9 h 30 à 12 heures sans rendez-vous, et sur rendez-vous lundi après-midi et mardi.

► **Le Betico sera en carénage** du 16 février au 20 mars (sous réserve de modification).

► **Voici les horaires de la régie du dispensaire:** du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 heures, sauf le mercredi: de 7 h 30 à 10 h 30 et de 11 h 30 à 15 heures.

■ Boulouparis. Des copropriétaires se retournent contre leur syndic

Avis de houle à Port-Ouenghi

Des copropriétaires du lotissement de Port-Ouenghi ont créé une association afin d'attaquer en justice leur syndic, qu'ils accusent de mauvaise gestion. Pour le syndic, il s'agit d'une minorité d'agitateurs parmi 286 copropriétaires.

Créé en 2002, le lotissement de Port-Ouenghi compte 286 copropriétaires, dont 120 familles qui y vivraient en permanence.

Une sorte de village privé avec 3,2 km de route principale et 5,7 km de routes secondaires, des parties communes gérées par un syndic, Sunset immobilier (qui avait créé le lotissement) sous le contrôle d'un conseil syndical représentant les copropriétaires. Ceux-ci financent le syndic, qui gère un budget de 10 à 12 millions par an, dont 5 millions d'honoraires.

Aujourd'hui, leurs relations sont tendues. « Le syndic se moque du conseil syndical. Il a même fallu une ordonnance du juge des référés pour le nommer, car le syndic le refusait. Il ne fournit aucun élément comptable et ne fait pas son travail », tempête Jean-Louis Mir, président du conseil syndical, qui a engagé une procédure judiciaire contre Sunset, à titre individuel.

Association. Pour élargir cette action, une association, Défendre Port-Ouenghi*, a été créée samedi au centre socioculturel de Boulouparis, à l'issue d'une assemblée générale réunissant une soixan-

« Une minorité de particuliers qui voudraient imposer leurs décisions au mépris des règles de la copropriété. »

taine de copropriétaires. Les mécontents reprochent principalement trois choses au syn-



Une soixantaine de copropriétaires mécontents se sont rassemblés, samedi, au centre socioculturel de Boulouparis.

dic. La première est de « ne pas facturer le droit de passage de la route au lotissement de Ouenghi-Plage. Il est pourtant inscrit dans leur cahier des charges qu'ils doivent payer 37% de son entretien, ce qui représente 4 millions », soutient Jean-Louis Mir. Deuxième grief: ne pas avoir perçu 7 millions

d'impayés auprès d'autres copropriétaires, dont certains vivent en France ou en Australie. Et, enfin, de ne pas entretenir les 11 kilomètres de caniveaux du lotissement, ce qui causerait des inondations, soit 20 millions de travaux non effectués.

Travaux. « Tout cela est complètement faux. Il s'agit d'une minorité de particuliers qui voudraient imposer leurs décisions au mépris des règles de la copropriété, réagit le gérant de Sunset, Christophe Van Peteghem. Nos comptes

sont visés par un expert-comptable. Il y a toujours des impayés dans une copropriété, nous engageons les procédures dans les règles. » S'agissant du droit de passage facturé à Ouenghi-Plage, poursuit-il, « il est compliqué de réclamer de l'argent à une copropriété qui ne veut pas payer et qui n'a pas de syndic. Ce sont des querelles de clochers entre deux copropriétés, d'ailleurs la route doit bientôt rentrer dans le giron communal. »

Christophe Van Peteghem estime enfin que les caniveaux

« fonctionnent bien ». « Si les copropriétaires veulent des travaux, il suffit qu'une majorité le décide. Le syndic ne fait que gérer, il n'a pas l'argent. Mais s'il y a des problèmes, la justice le dira. »

En attendant, les frondeurs entendent bien convaincre le syndicat des copropriétaires de changer de syndic, lors de sa prochaine assemblée générale, qui devrait avoir lieu le 9 mars.

Sy.A.
*Défendre Port-Ouenghi : 78 70 99 ou mirette@lagoon.nc.

■ Ile des Pins. Réunion publique le 1^{er} février à Wapan

Un Œil sur les coraux du Sud

L'Observatoire de l'environnement (Œil) tiendra une réunion le 1^{er} février pour présenter son projet de suivi participatif des coraux du lagon Sud.

L'usine de Vale NC ne fait toujours pas l'unanimité en matière de sécurité environnementale auprès des habitants de l'île des Pins. Ainsi, l'Œil, l'observatoire financé par la province Sud et par la société Vale NC, renforce son action auprès des Kunié sceptiques. Il viendra pour la seconde fois à leur rencontre le vendredi 1^{er} février pour une réunion d'information, ouverte à tous.

La séance qui se déroulera à la maison commune de Wapan de 10 h 30 à

11 h 30, s'articulera autour d'un thème principal: l'Œil présentera en détail son projet « Acropora », déjà évoqué lors de la précédente réunion en novembre dernier. Il s'agit d'un réseau de suivi participatif, qui sera mis en place en 2013 à Kunié.

Le capital santé des coraux surveillé

Cette réunion publique permettra de choisir les récifs à surveiller et de recruter des bénévoles qui seront formés pour cette opération. « Ce suivi participatif des récifs coralliens du Grand Sud va s'établir sur les communes du Mont-Dore, de Yaté et de l'île des Pins. Dès lors que les stations d'observation seront déterminées, l'Œil s'engage à mettre en place plusieurs ses-

sions de formation pour les habitants des communes, dès le début 2013. Ceci dans l'optique d'apprendre aux futurs observateurs à identifier ce qu'ils voient sous l'eau (différents types de coraux, éponges, algues et végétaux, sable, débris, etc.), et à reporter les données sur une fiche selon des techniques normées (en palme, masque et tuba) », a confirmé la direction de l'observatoire.

Ces observations seront réalisées chaque année avec l'Œil afin d'évaluer la santé des récifs du Sud.

Réunion publique programmée le vendredi 1^{er} février de 10 h 30 à 11 h 30 à la maison commune de Wapan. Avec la présence de Matthieu Juncker, directeur de l'Œil, Marcellin Douépéré, membre du CA de l'Œil et président du comité de gestion locale.



Le projet Acropora vise à surveiller les récifs coralliens du lagon Sud.